



### Modification du RIFSEEP

Monsieur le Maire explique que c'est un régime indemnitaire qui tient compte des fonctions et de l'investissement professionnel dans la fonction publique. Il est entré en vigueur en 2019. Une modification est à apporter car le poste de référent cantine maternelle qui a été créé en 2020 n'était pas pris en compte dans la délibération initiale. L'agent en question ne pouvait donc pas prétendre à cette indemnité.

### Modification du temps de travail et des modalités de récupération.

L'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique donne aux communes jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain pour délibérer sur le temps de travail – avec en ligne de mire le passage, dans le plus grand nombre de cas possibles, aux 1607 heures de travail. Notre collectivité n'est pas en conformité avec cette loi. La commission du personnel a donc travaillé sur le sujet. Après présentation du dossier au comité technique du 6 décembre 2021, un avis favorable à la nouvelle organisation a été donné. Le Conseil valide donc cette décision.

### Modalité d'accomplissement de la journée de solidarité

Toujours pour répondre à L'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique, la commission du personnel propose de voter les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité. En effet, jusqu'à présent aucune modalité n'était prévue pour répondre à cette obligation, par conséquent la collectivité prenait à sa charge cette journée. Il est donc proposé que les agents accomplissent la journée de solidarité par le travail de 7h, pour un temps complet, en complément des horaires habituels et non rémunérés. Elle sera proratisée pour les agents travaillant à temps partiel et à temps non complet. Le dossier a été présenté au comité technique du 6 décembre 2021. Le Conseil valide également ce point.

### Suppression de postes

Suite à des réorganisations de service, le tableau des effectifs a été mis à jour par la suppression d'un poste d'agent d'entretien des vestiaires du stade et le transfert d'un poste

d'agent technique vers un poste d'agent d'animation à la cantine maternelle.

### Horaires d'ouverture de la mairie

Un bilan de la fréquentation des samedis au secrétariat de la Mairie a révélé que trop peu de personnes venaient sur ce créneau. Le conseil décide donc de n'ouvrir que le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois. La population pourra aussi s'adresser à la Maison France Services.

### Contrat Animateur Activ'Séniors

Le contrat de l'animateur d'Activ'Séniors arrive à son terme au 31 décembre 2021. La commune doit valider le renouvellement du contrat car le budget communal alimente le budget annexe d'Activ'Séniors. D'autre part, le Conseil est informé que l'animateur ne souhaite pas renouveler son contrat en raison d'un nouveau projet de carrière. Le CCAS va donc devoir recruter sur ce poste.

### Vente de terrains

Lors du précédent Conseil du mois de novembre, il a été décidé de régulariser des ventes de terrains. A ce jour, les délibérations doivent être prises concernant : un chemin rural à la Prévoisière, une parcelle aux Vieilles Touches, un terrain Rue du Poitou derrière l'atelier municipal. Ces régularisations seront faites chez Me Guilbot-Barbellion. Le Prix de vente de ces parcelles est fixé à l'euro symbolique, les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

### Autorisation engagement de crédits 2022

Comme chaque année, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2021, avant l'adoption du Budget principal. Ceci permettra d'effectuer le règlement des factures fournisseurs au cours des premiers mois de l'année.

### Renouvellement de conventions

Le Conseil accepte de renouveler plusieurs conventions arrivant à échéance fin 2021, jusqu'en 2023 :

#### Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par Sandrine CLISSON et Jany PÉRONNET.

#### Mise en page :

A. Brandeau

*Imprimé par nos soins*

#### Mairie :

 1 pl. de l'Hôtel de Ville  
79130 SECONDIGNY

 05 49 63 70 15

 secondigny@  
mairie-secondigny.fr



### Infos :

**Prochain conseil municipal :**  
Lundi 7 février 2022 à 20h30

- Mise à disposition d'un local pour l'association AgroBio Deux-Sèvres,
- Droit de place pour Burger Van
- Droit de place pour Welcome Food Truck,
- Occupation précaire du local pour les ostéopathes.

### **Avis du Conseil sur le dossier SASU Énergie des trois sentiers**

Dans le cadre du projet éolien des Trois Sentiers, à La Chapelle-Saint-Laurent et Neuvy-Bouin, une enquête publique s'y est déroulée du lundi 13 décembre 2021, jusqu'au 12 janvier 2022. La Commune de Secondigny entre dans le périmètre de cette enquête publique et a émis un avis défavorable sur ce projet.

### **Point sur les travaux et chantiers en cours**

Local SDF : la partie sanitaires/douche a été refaite à neuf.

Restos du cœur : les travaux se poursuivent.

### **Point des commissions**

Urbanisme, PLUi, Voirie, PAVE : une rencontre avec les employés municipaux va permettre d'organiser des travaux par zone. Un planning de nettoyage des entrées de buses sera établi.

## **OUVERTURE DE FRANCE SERVICES**

Comme vous avez pu le constater, de plus en plus de services publics sont décentralisés et difficiles d'accès pour notre population. En ce début d'année 2022, une bonne nouvelle pour les habitants du territoire, avec l'ouverture de France Services situé dans le bâtiment communal (ancien foyer), sur la Place de l'Hôtel de Ville.

France Services, un nouveau mode d'accès aux services publics qui vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches au quotidien, et un conseiller numérique vous accompagne pour l'utilisation du matériel informatique.

Les services proposés dans France Services couvrent neuf partenaires nationaux : l'Agence Postale, Pôle Emploi, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, et la Direction Générale des Finances Publiques.

Au plus proche de chez vous, nos agents vous accueilleront et seront heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Secondigny dispose maintenant de plus de services de proximité, dans un cadre agréable et reposant, où il fait bon vivre, tout en profitant d'un cadre de vie entre ville et campagne, à la fois apaisant et stimulant.

*Jany PÉRONNET*

*Maire de SECONDIGNY*